

uCOMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate



L'Association des jeunes libanais musulmans appelle au respect de la diversité culturelle au Québec

L'AJLM invite la population québécoise et tout particulièrement la municipalité de Hérouxville, le chef de l'ADQ, Mario Dumont, et la mairesse de Québec, Andrée Boucher, à faire preuve d'ouverture d'esprit, à s'informer sur les autres cultures à partir de sources crédibles et à se concentrer sur les vrais problèmes au sein de notre société.

Montréal, le 1 Février 2007 - L'Association des jeunes libanais musulmans, un réseau de jeunes professionnels et d'étudiants issus des différentes universités du Québec, a suivi de près le débat sur les accommodements raisonnables dans les derniers jours et trouve regrettable l'aventurisme de certains sur ce sujet. À peine à quelques mois avant que la Charte canadienne des droits et libertés ne fête ses 25 ans, l'ouverture de cette question a suscité de nombreuses réactions au sein de la société québécoise et continue de faire jaser. L'AJLM salue le débat et le dialogue, mais, critique la nature du sondage et les actions de la municipalité de Hérouxville qui risquent de mener à un isolement des différentes communautés de notre société et de refléter une mauvaise image du Québec à l'étranger. L'AJLM considère les actions d'Hérouxville d'isolés propres à des conseillers en manque d'attention et en soif de popularité tout en invitant ceux-ci à s'informer sur l'Islam et les autres cultures à partir de sources crédibles. Par le fait même, L'AJLM déplore les propos irresponsables de la mairesse de Québec, Andrée Boucher, et du chef de l'ADQ, Mario Dumont tout en les invitant à discuter avec des femmes et des hommes issues de cultures différentes afin d'éloigner les préjugés.

D'ailleurs, ce réseau de professionnels et d'étudiants musulmans du Québec basé à Montréal juge que le lien établi entre le sujet en question et différents symboles religieux enlève toute crédibilité à la définition du terme « accommodement ». Par exemple, le voile (musulman), la kippa (juive) ou le turban (sikh) ne représentent en aucun temps un accommodement mais, bien, une pratique religieuse. Les locaux de prière, la soukka ou le port du kirpan pourraient quant à eux définir des accommodements et être matière à débat en raison de ce que cela peut susciter comme réactions parmi la population. Cependant, l'AJLM critique le fait que certains individus issus de différentes communautés religieuses aient contesté l'arbre de Noël et tient à préciser que Jésus (que la paix et la bénédiction soit sur lui) est un messenger très important au sein de l'Islam.

Ce que l'AJLM ne comprend pas est le fait que le voile soit autant associé à ce débat sur les accommodements et demande en quoi celui-ci représente une entrave à la vie du voisin ou du public et regrette les propos de certaines personnalités publiques à cet égard sûrement basés sur une incompréhension ou une vision erroné de l'Islam réel et non politisé de certains individus. Selon l'association, dans une société libre et démocratique telle que la nôtre, chaque personne devrait être en mesure de faire son propre choix sans se faire dicter son mode de vie par les autres. Ainsi, que la personne se promène avec un voile, une kippa, un complet, un jeans ou un maillot, cela reste une question de choix personnel et ne s'ingère aucunement dans le mode de

vie des autres. L'AJLM tient à préciser que la religion musulmane prône le port du voile aux femmes par souci de dignité, à l'image des sœurs chrétiennes et non de soumission. La religion ne mentionne en aucun temps que la femme doit se cacher le visage. D'ailleurs, le port de la burka et du nikab relève plutôt d'une culture propre à certains pays et non de l'Islam en tant que tel. Le fait que certaines personnes désirent intervenir et empiéter sur le libre choix des femmes musulmanes de porter le voile n'est pas une action de libération, mais une action d'entrave et d'imposition qui bafoue toute notion de liberté pour celle-ci.

Par le fait même, l'AJLM demande au public de faire la distinction entre imposer la laïcité dans les établissements publics et l'imposer aux citoyens. Dans le premier cas, la question peut être matière à débat mais, dans le deuxième, cela relèverait de la dictature laïque où l'on impose un mode de vie similaire à l'ensemble des individus suivant ainsi le modèle de pays totalitaires. D'ailleurs, la laïcité n'est pas un rejet de la religion mais, une ouverture sur l'ensemble d'entre elles. Imposer à quelqu'un sa propre façon de manger, de s'habiller et de penser reviendrait à prêcher ce que l'on condamne. Que ce soit le foulard islamique, la kippa juive ou le turban sikh, l'AJLM n'y voit aucun préjudice porté à l'égard des autres citoyens et demande le respect mutuel entre les différents individus afin de collaborer à l'épanouissement de la société dans un esprit d'entraide basé sur tout le bien que chaque être humain peut amener dans l'édification d'un milieu de vie informé, ouvert d'esprit et libre de toute forme d'ignorance ou de préjugés. Dans une société fière de son esprit libre et démocratique, il est regrettable de voir qu'il y ait des gens qui désirent imposer aux autres un mode de vie unique qui ferait reculer une valeur qui est si chère à l'ensemble des québécoises et des québécois dont font également partie l'ensemble des immigrants, soit la liberté, qui devrait s'appliquer également à toutes et à tous dans le libre choix de leurs valeurs et de leur épanouissement personnel et collectif afin d'éviter un isolement communautaire qui risque d'engendrer des extrémistes au sein de toutes les parties concernées.

L'AJLM précise que la religion musulmane exige le questionnement et la compréhension, c'est à dire, de toujours comprendre les raisons de nos choix. Le « salam », soit le pacifisme, fait également parti des valeurs de l'Islam. Il est à tort de croire que cette religion véhicule comme attitude d'obliger les autres de se conformer à soi! Bien au contraire, toute position dans l'islam se doit d'être pacifiste envers soi et envers les autres. Du moment qu'un geste personnel nuit à soi ou au prochain, il devient illicite. Or, l'AJLM invite les individus en recherche de sensations fortes et de programmes pour la population à se concentrer plutôt sur les vrais enjeux qui affectent parfois nos sociétés, soient la drogue, la haine, la prostitution et le crime.

Finalement, l'AJLM salue la diversité culturelle qui fait du Canada un modèle pour les autres sociétés dans le monde, où le citoyen peut être fier d'être à la fois canadien tout en portant la croix, la kippa, le foulard ou le turban ou en ayant une quelconque couleur de peau ou mode de vie. L'association salue également tout modèle de liberté à travers le monde bâtie sur des fondations de justice, de fraternité, de dialogue, d'entraide et de dignité et non imposée par la force, la violence ou les préjugés.